

AVIS PUBLIC

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECÉTAIRE-TRÉSORIER PAR INTÉRIM DE LA MUNICIPALITÉ,**

Qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal sera tenue à huis clos le 17 janvier 2022 à 19h00 par téléphone en vue d'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les exercices 2022-2023 et 2024.

Donné à Saint-Urbain-Premier, ce 7^{ème} jour de janvier 2022.



Charles Whissell
Directeur général par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Charles Whissell, directeur général par intérim de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier, certifie, sous mon serment d'office, avoir affiché le présent avis aux deux endroits désignés par le Conseil municipal, le 7^{ème} jour de janvier 2022 entre 8h30 et 16h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 7^{ème} jour de janvier 2022.



Charles Whissell
Directeur général par intérim